

Décision

Générale

colonial

Décision n° 41-427-1932 Divers.

n° 41-427-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 juin 1932

Numéro JO

n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro

30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

les vacances scolaires, pour les écoles publiques de la colonie, auront lieu du 1er juillet au 30 septembre 1932 inclus. La rentrée des classes est fixée au 1er octobre 1932.